



Conférence générale

Dix-septième session

Vienne, 27 novembre-1^{er} décembre 2017

Point 19 de l'ordre du jour provisoire

Activités de l'ONUDI relatives à la coopération avec les pays à revenu intermédiaire

Activités de l'ONUDI relatives à la coopération avec les pays à revenu intermédiaire

Rapport du Directeur général

Comme suite à la Conférence de haut niveau des pays à revenu intermédiaire, accueillie par le Gouvernement du Costa Rica et coorganisée par l'ONUDI à San José en juin 2013, et après la décision prise ultérieurement par le Conseil à sa quarante et unième session (décision IDB.41/Dec.4), le présent document rend compte des activités de l'ONUDI relatives à la coopération avec les pays à revenu intermédiaire, mettant à jour le rapport précédent (document GC.16/13) et les informations figurant dans les *Rapports annuels de l'ONUDI 2015 et 2016*. Le présent rapport donne un aperçu de l'ampleur et des perspectives de la coopération en matière de programmes entre l'ONUDI et les pays à revenu intermédiaire.

I. Introduction

1. Les pays à revenu intermédiaire constituent le groupe le plus important des pays en développement classés en fonction du revenu national brut (RNB). Ils sont généralement répartis dans deux groupes: les pays à revenu intermédiaire inférieur, dont le RNB par habitant se situe entre 1 045 et 4 125 dollars, et les pays à revenu intermédiaire supérieur, qui ont un RNB par habitant de 4 125 à 12 736 dollars. Bien que ces pays diffèrent par leur territoire, leur population, leur développement économique et d'autres facteurs sociaux, ils ont en commun certaines caractéristiques démographiques et économiques.

2. La Déclaration de San José, adoptée par la conférence pour les pays à revenu intermédiaire tenue au Costa Rica en 2013, a salué l'importante contribution de l'ONUDI au développement de ces pays. Elle a également relevé certains problèmes spécifiques que rencontrent les pays à revenu intermédiaire en matière de développement industriel et la nécessité d'accroître et d'intensifier le partage des connaissances et le travail en réseau, notamment par le renforcement des plates-formes

Pour des raisons d'économie, le présent document n'a pas été imprimé. Les délégués sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



et réseaux existants. À la conférence, il a également été demandé à l'ONUDI de mettre l'accent sur le lien entre le développement industriel et les sources de financement dans le cadre des débats internationaux actuels sur l'accès au financement et de faire entendre les besoins et les difficultés des pays à revenu intermédiaire dans ce contexte.

3. Dans nombre de pays à revenu intermédiaire, la part des industries compétitives dans le secteur manufacturier à forte valeur ajoutée reste faible, et les exportations axées sur l'agriculture et les industries extractives à faible valeur ajoutée sont vulnérables aux fluctuations des cours mondiaux. En conséquence, la plupart de ces pays ne peuvent rivaliser ni avec les fabricants à bas salaires des pays à faible revenu, ni avec les innovateurs de haute technologie des pays à revenu élevé. Ils se trouvent ainsi pris au piège dit du revenu intermédiaire.

4. Pour qu'ils puissent accéder à la compétitivité et à la viabilité économiques et éviter ce piège, il faut que l'on redouble d'efforts pour renforcer: i) leur compétitivité industrielle et leur activité commerciale; ii) leur secteur privé et la mise en place de partenariats soutenus par une bonne gouvernance; iii) leur responsabilité; et iv) leurs capacités institutionnelles. Il faut, en outre, que ces pays en fassent davantage en matière d'intégration régionale, de coopération et de connectivité. Cela aidera également à accroître la productivité, à améliorer l'accès à l'énergie et l'efficacité énergétique, et à développer l'innovation.

5. Une difficulté à laquelle se trouvent confrontés les pays à revenu intermédiaire tient au fait que l'aide publique au développement, qui demeure une importante source de capitaux et d'investissements, diminue. À mesure que ces pays progressent dans la création de revenus, ils voient décliner leur accès au financement à taux réduit, qui reste néanmoins une possibilité dont ils peuvent bénéficier. En réponse, le Programme d'action d'Addis-Abeba a plaidé, en juillet 2015, en faveur d'un soutien amélioré et mieux ciblé des Nations Unies aux pays à revenu intermédiaire.

6. La mise en œuvre effective du Programme 2030 et la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) pourraient transformer le processus de développement dans les pays à revenu intermédiaire. Dans le cadre de son mandat qui consiste à instaurer un développement industriel inclusif et durable et de l'important rôle qu'elle joue dans la mise en œuvre de l'objectif 9 et des objectifs connexes, l'Organisation continue de mettre ses ressources et ses capacités techniques à la disposition de ses États Membres afin de créer une prospérité partagée, de faire progresser la compétitivité économique et de protéger l'environnement.

II. Portée des programmes de coopération de l'ONUDI avec les pays à revenu intermédiaire

7. Selon la classification de la Banque mondiale, 97 États Membres de l'ONUDI sont des pays à revenu intermédiaire. Aussi les programmes et les activités de coopération au service du développement de l'Organisation tiennent-ils compte des difficultés spécifiques rencontrées par ces pays dans l'instauration d'un développement industriel inclusif et durable et la réalisation des objectifs de développement durable.

8. Consciente de l'importance du partage des connaissances, l'ONUDI entend demeurer un centre d'excellence et poursuivre son rôle de rassembleur à cet égard en créant des liens entre les pays à revenu élevé et ceux à revenu intermédiaire. L'Organisation recueille, traite et développe des informations, des expériences, des connaissances et des ressources susceptibles de favoriser le développement industriel dans les pays à revenu intermédiaire. Avec ses partenaires, elle a organisé plusieurs forums mondiaux qui ont servi de plates-formes d'échange de connaissances et de partenariat. En voici quelques exemples:

a) En mars 2017, l'ONUDI et le Ministère de l'économie des Émirats arabes unis ont organisé le Sommet mondial sur l'industrie manufacturière et l'industrialisation, qui avait pour objectif de bâtir un consensus universel entre les

gouvernements, le secteur privé et la société civile, et de façonner l'avenir de l'industrie manufacturière dans le cadre d'une approche axée sur la transformation;

b) Du 9 au 12 mai 2017, l'ONUDI a organisé et accueilli le cinquième Forum de l'énergie de Vienne. Cette manifestation a souligné l'importance des liens entre le climat et le développement, mis en évidence des synergies entre les ODD et rappelé qu'une mise en œuvre réussie passait par des approches concertées et intégrées;

c) Du 28 mai au 3 juin 2017, l'ONUDI a organisé à Saint-Pétersbourg, avec le Ministère russe des affaires étrangères, la "Semaine de renforcement des alliances entre l'Amérique latine et les Caraïbes et la Fédération de Russie". Cette manifestation interrégionale a servi de plate-forme de partenariat et d'intégration des chaînes de valeur tout en contribuant à promouvoir des solutions novatrices et l'intégration économique;

d) En 2016, l'ONUDI a organisé la Conférence sur l'industrie verte pour les pays d'Asie à Ulsan (République de Corée). Dans la région, l'Organisation appuie, avec la Banque mondiale, des projets de villes durables en Inde et en Malaisie. Elle apporte également une aide et une contribution à des initiatives nationales telles que "Make in India" et "China Manufacturing 2025".

9. Au cours de la période considérée, l'ONUDI a également continué d'aider, par ses projets de coopération technique, les pays à revenu intermédiaire à renforcer leurs capacités. Ainsi:

a) Pour appuyer le programme de développement des pays à revenu intermédiaire dans la région Asie-Pacifique, l'ONUDI continue de renforcer divers réseaux et de mettre en place des partenariats avec des organisations régionales, y compris l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, le Forum des îles du Pacifique, l'Organisation de Shanghai pour la coopération et l'Organisation de coopération économique du groupe des huit pays en développement;

b) Dans la région d'Europe et d'Asie centrale, l'ONUDI a exploré et exploité les possibilités de partenariats avec divers gouvernements, donateurs bilatéraux, institutions de financement du développement et institutions financières internationales, acteurs du secteur privé, universités et entités des Nations Unies en Albanie, en Géorgie, au Monténégro et en République de Moldova en prévision de leurs programmes de pays respectifs. L'Organisation dispense aux pays à revenu intermédiaire des analyses et des conseils sur divers aspects de leur infrastructure économique afin de favoriser le développement le long de la nouvelle Ceinture économique de la Route de la soie;

c) Malgré les difficultés rencontrées dans la région arabe, l'ONUDI a continué avec succès, tout au long de la période récente, de promouvoir des partenariats avec les acteurs et les gouvernements locaux de façon à assurer un développement dans des domaines tels que la modernisation des chaînes de valeur agricoles, la création de centrales alimentées par des énergies renouvelables et le renforcement des capacités professionnelles. Ces activités ont aidé à créer des emplois pour les jeunes et les femmes;

d) Quatre projets financés par le fonds d'affectation spéciale de l'ONUDI pour l'Amérique latine et les Caraïbes sont actuellement mis en œuvre avec succès. Ils appuient un réseau d'activités de coopération stratégique et de promotion du développement industriel inclusif et durable dans la région. La banque du savoir industriel, qui couvre 17 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, participe à cet effort;

e) L'ONUDI s'efforce d'atténuer les inégalités en s'alignant sur les programmes internationaux qui ont une incidence sur les pays à revenu intermédiaire africains. Il s'agit notamment du Programme de développement durable à l'horizon 2030, de l'Agenda 2063 de l'Union africaine pour la transformation socioéconomique du continent africain, et de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique;

f) Il a été mené diverses activités de renforcement des capacités qui ont bénéficié directement à Cabo Verde, à la Côte d'Ivoire, au Ghana et au Nigéria, quatre pays à revenu intermédiaire de la Communauté économique des États de l'Afrique de

l'Ouest. Le "Programme global de renforcement à long terme des capacités en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique pour la région de la CEDEAO (2016-2021)" en fait partie.

10. Pour donner suite à l'examen quadriennal complet de 2016, l'ONUDI collabore avec le système des Nations Unies au titre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement dans 116 pays, dont 78 sont des pays à revenu intermédiaire.

11. L'ONUDI a élaboré des cadres relatifs à son engagement potentiel dans les pays à revenu intermédiaire et formule actuellement, à cet égard, plusieurs programmes régionaux et programmes de pays. En outre, le Programme de partenariat entre pays sera étendu pour couvrir davantage de pays dans toutes les régions.

12. Sur la base des enseignements tirés des examens nationaux volontaires réalisés dans le cadre du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2017, l'ONUDI continuera d'encourager la mise en commun des ressources des pays à revenu intermédiaire et de ceux à revenu élevé, ainsi que les partenariats destinés à résoudre les problèmes rencontrés par les pays à revenu intermédiaire et à faciliter l'échange horizontal d'expériences et de connaissances entre ces pays ou la mise en place de réseaux.

III. Mesures à prendre par la Conférence

13. La Conférence souhaitera peut-être prendre note des informations contenues dans le présent document.
